



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONLET DU 27 MARS 2025**

Convocation du 21 mars 2025 par M. Philippe RITTER, maire

**Etaient présents :** Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Brigitte PERRIN, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

**Etaient excusés :** Mme Geneviève MONATTE-ALONZI ayant donné pouvoir à M. Philippe RITTER, et M. Daniel PICOT ayant donné pouvoir à Mme Brigitte PERRIN

**Secrétaire de séance :** Mme Liliane CESANO a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 10

Suffrages exprimés : 10

Nombre de conseillers présents : 8

POUR : 10

Nombre de conseillers votants : 8

CONTRE : 0

Nombre de pouvoirs : 2

ABSTENTION : 0

**DELIBERATION 2025-14 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel 2025 de la commune et le soumet au vote du conseil municipal :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
945 945,07 €			945 945,07 €		
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Reste à réaliser	Voté	TOTAL	Reste à réaliser	Voté	TOTAL
450 769,69 €	831 738,31 €	1 282 508,00 €	277 508,00 €	1 005 000,00 €	1 282 508,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget principal 2025 de la commune comme arrêté ci-dessus :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Le Maire certifie que la présente délibération  
a été déposée en Préfecture du Puy-en-Velay  
au titre du contrôle de légalité le :  
(voir date du timbre de la Préfecture)

Pour copie certifiée conforme,

le Maire,  
  
Philippe RITTER